

**... Je pense qu'il faut permettre aux habitants des provinces — et même exiger s'ils refusent — d'avoir chacun des chevaux et des armes dans son patrimoine familial.**

Il faut veiller à ce qu'ils pratiquent les arts militaires : que les cavaliers courent à cheval, que les fantassins, comme pour un juste combat, s'exercent au saut, au lancer, à la lutte et à la course ; qu'ils lancent des flèches sur une cible, ou projettent des balles de plomb grâce à un tube de fer et une flamme. A celui qui se distinguera ou sortira victorieux de ces épreuves sera accordé un prix prélevé sur le trésor public : un habit, une pierre précieuse ou un anneau. Que le Prince préfère le secours dû au bon vouloir et au génie des citoyens pour protéger la dignité nationale et conserver la sécurité publique, à celui qu'il pourrait obtenir de l'armée et des soldats mercenaires...

Que soit accordé aux habitants des provinces ce que nos lois permettent et ce que leurs coutumes avaient établi... de sorte que, grâce à des associations mettant leurs forces en commun, ils construisent des ressources privées, des trirèmes et des bâtiments légers ; grâce auxquels ils exerceront la piraterie et feront irruption, féroces et formidables, sur les côtes impies. Etant donné que cela est permis aux ennemis, que l'une et l'autre mer sont tous les ans infestées de pirates qui souvent provoquent la guerre et se constituent du butin à partir de nos biens, pourquoi voudrions-nous que cette faculté soit totalement retirée à nos compatriotes ?

... Que cette liberté soit accordée, sinon à tous les hommes, du moins aux nations et aux provinces d'Espagne, pour que, à leurs frais, elles protègent leur littoral et mettent le cap sur les côtes ennemies. A partir de chacune de ces flottes, quand l'occasion se présentera et que la guerre surviendra, il sera facile de constituer une immense flotte ; grâce à elle les ennemis seront assujettis et la domination de la terre sera évidente. Voilà notre opinion qui a été arrêtée depuis de nombreuses années, puisse-t-elle être d'autant plus adéquate et mériter la reconnaissance qu'elle émane d'une âme sincère ; qu'elle soit reçue avec le meilleur soin pour le service de la patrie.

**Juan de Mariana (1536-1624)**

**Jésuite espagnol qui affirmait l'importance de la force armée garante de la prospérité publique.**

***In Hispani e societate Iesu, De rege et regis institutione*** (Livre III, chap. V, p 245-253)